

**MAIRIE DE JUVIGNAC**  
**Direction de l'Aménagement**  
153 les allées de l'Europe  
34990 JUVIGNAC  
**FRANCE**

---

## RAPPORT D'ANALYSE

---

N° de rapport d'analyse : AR-26-XE-060612-01      Version du : 15/05/2026      Page 1/3  
Dossier N° : 26XE15386      Date de réception : 07/05/2026  
Référence dossier : Prélèvements du 07/05/2026  
UGE 0803 : TH. JUVIGNAC  
Référence bon de commande : CONTROLE SANITAIRE DES EAUX MINERALES NATURELLES

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau minérale	FORAGE LA VALADIERE	

N° ech **26XE15386-001** | Votre réf. (1) **FORAGE LA VALADIERE**

<b>Limites</b>	Limites Conditionnées (EMN)
<b>Réglementation</b>	Code de santé publique et Arrêté du 14 mars 2007 modifié relatif aux critères de qualité des eaux conditionnées, aux traitements et mentions d'étiquetage particuliers des eaux minérales naturelles et de source conditionnées ainsi que de l'eau minérale naturelle en buvette publique.

<b>Préleveur</b>	GELY Christian	<b>Code exploitant</b>	00121
<b>Date et heure de prélèvement</b>	07/05/2026 10:07	<b>Nom Exploitant</b>	MAIRIE DE JUVIGNAC
<b>Température de l'air de l'enceinte</b>	6°C	<b>Code installation</b>	004437
<b>Date de réception</b>	07/05/2026 18:30	<b>Nom installation</b>	TH. FORAGE LA VALADIERE
<b>Début d'analyse</b>	07/05/2026 19:36	<b>Code point de prélèvement</b>	034000005078
<b>Motif de prélèvement</b>	CS : Contrôle sanitaire fixé par décision de l'ARS	<b>Code PSV</b>	0000005078
<b>Type de visite</b>	TR: Ressource Thermale	<b>Nom point de prélèvement</b>	TH. FORAGE LA VALADIERE
<b>Type d'analyse</b>	R1M	<b>Commune</b>	JUVIGNAC
<b>Code intervention (PLV)</b>	00342535	<b>Type d'eau</b>	MI
<b>N° d'analyse DDASS</b>	00344569	<b>Localisation du prélèvement</b>	FORAGE LA VALADIERE
<b>Code UGE</b>	0803	<b>Longitude du point de prélèvement</b>	3.8116874
<b>Nom UGE</b>	TH. JUVIGNAC	<b>Latitude du point de prélèvement</b>	43.6279506

**PARAMETRES DE PRELEVEMENTS**

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
<b>IXPE7 : Prélèvement pour eaux minérales ou thermales (acc) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-7019</b> *				
Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique) - NF EN ISO 19458 - FD T 90-520				

**MICROBIOLOGIE DES EAUX**

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
<b>UM8RF : Pseudomonas aeruginosa (différé) (/ 250 ml) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-7019</b> *	< 1	ufc/250 ml	0	
Numération - Filtration sur membrane [Filtration sur membrane - Incubation 36°C - Dénombrement des colonies confirmées] - NF EN ISO 16266				
<b>UM3P3 : Entérocoques intestinaux (/250 ml) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-7019</b> *	< 1	ufc/250 ml	0	
Numération - Filtration sur membrane - NF EN ISO 7899-2				
<b>UMKJA : Spores de micro-organismes anaérobie sulfito-réducteurs (/50ml) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-7019</b> *	< 1	ufc/50 ml	0	
Numération - Filtration sur membrane [Destruction formes végétatives - Filtration - Incubation - Dénombrement colonies caractéristiques] - NF EN 26461-2				
<b>UMRLK : Micro-organismes revivifiables 36°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-7019</b> *	< 1	ufc/ml	20	
Numération - Milieu non chromogène - NF EN ISO 6222				
<b>UM8B0 : Micro-organismes revivifiables 22°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-7019</b> *	< 1	ufc/ml	100	
Numération - Milieu non chromogène - NF EN ISO 6222				
<b>UM8EH : Escherichia coli et bactéries coliformes (/250ml) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-7019</b>				
Numération - Filtration sur membrane [Filtration sur membrane - Incubation 36°C - Dénombrement des colonies confirmées] - NF EN ISO 9308-1:2000				
<b>Bactéries coliformes</b> *	< 1	ufc/250 ml	0	
<b>Escherichia coli</b> *	< 1	ufc/250 ml	0	
<b>ZMQ8Y : Escherichia coli et coliformes thermotolérants (/250ml) Prestation réalisée par nos soins</b>				
Numération - Filtration sur membrane [Filtration sur membrane - Incubation 44°C - Dénombrement des colonies confirmées] - NF EN ISO 9308-1:2000				
<b>Coliformes thermotolérants</b>	< 1	ufc/250 ml	0	
<b>Escherichia coli</b>	< 1	ufc/250 ml	0	

**PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES GENERAUX (IN SITU)**

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité

N° ech **26XE15386-001** | Votre réf. (1) FORAGE LA VALADIERE

PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES GENERAUX (IN SITU)				
	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IX3R4 : Température de l'eau (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-7019 *	22.7	°C		
Thermométrie [Méthode à la sonde] - Méthode interne				
IX3R2 : Mesure du pH (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-7019 *	7.1	Unités pH		
Potentiométrie - NF EN ISO 10523				
IX3R0 : Conductivité à 25°C (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-7019 *	615	µS/cm		
Potentiométrie [Méthode à la sonde avec correction à l'aide d'un dispositif de compensation de la température] - NF EN 27888				
PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES GENERAUX				
	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IG018 : Turbidité Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-7019 *	0.21	NFU		
Spectrophotométrie - NF EN ISO 7027-1				



Olivier DUCLOS  
 Coordinateur(rice) Projets Clients  
 Réf.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu dans le cas où le laboratoire n'assure pas l'échantillonnage. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification et aux limites ou références de qualité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande. Les résultats présentant un dépassement aux limites ou références de qualité sont signalés par un rond noir, cette information est donnée à titre indicatif pour faciliter la lecture des résultats et ne constitue pas une déclaration de conformité.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.  
 Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.  
 Pour les analyses microbiologiques de l'air, la loi de Feller n'est pas prise en compte dans l'expression des résultats.  
 Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.  
 (1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.  
 Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.